



acte certifié exécutoire,  
transmis en Préfecture le 30 mars 2018  
affiché ou publié le vendredi 30 mars 2018  
identifiant de télétransmission 073-200069110-20180322-lmc1H20698H1-DE  
identifiant unique de l'acte lmc1H20698H1

## Extrait du registre des décisions

Bureau du 22 mars 2018

n° 039-18

**Objet :** *RD - Demande de garantie d'emprunt présentée par SavoExpo Evènements pour les travaux de rénovation du parc des expositions*

- date de convocation le 16 mars 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-deux mars à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 40

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Philippe Trepier
<b>Aillon-le-Vieux</b>	
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Alain Thieffinat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	
<b>Chambéry</b>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Benoit Perrotton
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Philippe Dubonnet
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Luc Berthoud à Sylvie Vuillermet - de Sylvie Koska à Xavier Dullin - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 9

François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Jérôme Esquevin - Christian Gogny - Daniel Grosjean - Gérard Marcucci - Pierre Perez

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Bureau du 22 mars 2018

délibération n° 039-18

objet **RD - Demande de garantie d'emprunt présentée par SavoieExpo Evènements pour les travaux de rénovation du parc des expositions**

David Dubonnet, vice-président chargé des équipements collectifs, sportifs, associatifs et des relations avec les clubs sportifs, rappelle que par délibération n° 272-17 C du 13 juillet 2017, Chambéry métropole - Cœur des Bauges a signé un contrat de concession de service public pour la modernisation, le financement, la promotion et l'exploitation du parc évènementiel du Phare avec SavoieExpo/S-Pass.

La Communauté d'agglomération a accepté le principe de se porter caution pour les emprunts contractés qui serviront à financer les travaux de rénovation de l'équipement. Les travaux de reconditionnement des halls A, B, C et la construction d'une nouvelle galerie d'accueil de 600 m<sup>2</sup> pour unifier ces trois halls débuteraient aux alentours du 22 avril 2018. La caution accordée par Chambéry métropole - Cœur des Bauges porterait sur deux emprunts :

- prêt accordé par le Crédit Agricole des Savoie pour un montant de 3 780 000 € amortissable sur 180 mois,
- prêt accordé par la Banque de Savoie pour un montant de 1 600 000 € amortissable sur 180 mois.

La caution de la Communauté d'agglomération est limitée à 50 % du capital emprunté. Aussi les montants garantis seraient les suivants :

- 1 890 000 € pour le prêt accordé par le Crédit Agricole des Savoie,
- 800 000 € pour le prêt accordé par la Banque de Savoie.

Il est donc proposé d'accorder la garantie d'emprunt de la Communauté d'agglomération.

**Vu** la délibération n°272-17 C du Conseil communautaire du 13 juillet 2017 approuvant la signature d'un contrat de concession de service public pour l'exploitation du parc évènementiel du Phare avec le groupement association SavoieExpo/S-Pass,

**Vu** la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau l'octroi des garanties d'emprunt,

**Vu** la demande de SavoieExpo Evènements du 12 février 2018,

**Vu** l'avis de la commission des finances du 13 mars 2018,

### **Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** accorde la garantie de Chambéry métropole - Cœur des Bauges à hauteur de 50 % pour le remboursement des prêts suivants contractés par SavoieExpo Evènements, dont le contenu détaillé est repris en annexe de la présente décision :

- prêt accordé par le Crédit Agricole des Savoie d'un montant garanti de 1 890 000 € pour une durée d'amortissement de 180 mois au taux fixe de 1,60% par an avec un amortissement mensuel (TEG de 1,61 % par an),
- prêt accordé par la Banque de Savoie d'un montant de 800 000 € pour une durée d'amortissement de 180 mois au taux fixe de 1,60 % avec un amortissement mensuel (TEG de 1,622 %),

**Article 2 :** dit que Chambéry métropole - Cœur des Bauges s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, si besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts,

**Article 3 :** autorise le président ou son représentant à signer les actes de cautions qui seront passés avec le Crédit Agricole des Savoie et la Banque de Savoie ainsi que tout autre document à intervenir pour cet objet,

**Article 4 :** dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 039-18

Objet de l'acte : RD - Demande de garantie d'emprunt présentée par SavoiExpo  
Evènements pour les travaux de rénovation du parc des expositions

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 3 - Emprunts 3 - Garanties d'emprunt

Date de l'acte : 22 mars 2018

Annexe : Contrat de Prêt Crédit Agricole des Savoie; Contrat de Prêt Banque  
de Savoie;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180322-lmc1H20698H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20698H1

Date de transmission en Préfecture : 30 mars 2018

Date de réception en Préfecture : 30 mars 2018